

Sanchey

Le jury des fleurs était de passage dans la commune

Vosges Matin - 17 juil. 2025 à 19:00 - Temps de lecture : 2 min



Dans le cadre du concours communal de fleurissement, le jury était de passage dans la cité sanchéenne ce mardi, en fin d'après-midi et a visité dix maisons.

Ce n'est pas avec une certaine atonie que les membres du jury ont visité la cité sanchéenne, ce mardi soir, dans le cadre du concours communal des maisons fleuries. Et pourtant, le soleil était aux abonnés absents et qu'un vent à décorner les boeufs soufflait...

Dix maisons, présélectionnées auparavant, étaient en lice et les membres du jury, plus nombreux qu'à l'ordinaire puisque désormais la commune d'Uxegney a rejoint le comité intercommunal de fleurissement, ont découvert de belles réalisations florales effectuées par les jardiniers amateurs sanchéens. Et cette année, tous les quartiers de la cité, ou presque, étaient visités. Et comme de coutume, la notification florale n'a pas été chose aisée, cependant qu'au retour en mairie, le palmarès mettait en avant un secteur, le Clos de la Redoute, avec deux places sur le podium. Voici le classement.

En première position, Bernard Roussel, 14, Clos de la Redoute, suivi de Robert Meyer, 5, l'Orée-du-Bois, alors que la troisième place revenait à Jacqueline Ruer, 2, Clos de la Redoute. Quant aux sept autres, Bernard Crevisy, 27, rue de la Libération, Brigitte Dugravot, 14, route des Forges, Pascale Lemarquis, 7, rue de Renauvoid, Daniel Amyot, 31, rue du Rivage, Yvan Chanel, 8, rue du Lac, Nicole Clavelin, 5, rue de la Libération, Bernard Rochatte, impasse des Oiseaux, ils feront eux aussi partie de la petite cérémonie de remise des prix de cette édition 2025 des fleurs.

Articles les plus lus

Environnement

- 1 Vosges.** Pollution du Mouzon dans le secteur de Neufchâteau : « Il n'y a plus ni poissons, ... »
- 2 Vosges.** Un an après l'inondation de leur maison à Chaumousey, ils sont de nouveau sous ...
- 3 Vosges.** La remise en eau de l'étang de la Demoiselle à Remiremont se profile

Précisons également que le jury s'est arrêté au 10, rue de la Libération, chez Françoise Roch, la lauréate du concours 2024, laquelle ne participait pas en raison de sa victoire l'an passé.

Quant au comité intercommunal, il compte une commune de plus puisqu'outre Chaumousey, Sanchey, Les Forges, Domèvre-sur-Avière et Chavelot, la commune d'Uxegney a adhéré à ce comité.

Environnement Sanchey +

► Signaler une faute, une erreur dans cet article
